

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13% affectée aux établissements de formation technologiques et professionnelles
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

Versement à effectuer avant le 31/05/2022

RENSEIGNEMENTS :

<u>Votre Entreprise :</u>	<u>Etablissement bénéficiaire :</u>
 Numéro de Siret :	POLE FORMATION SANTE BAT B02 16 RUE BERJON 69009 LYON Numéro de Siret : 383 925 633 00059

Contact de l'entreprise :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Contact de l'établissement bénéficiaire :

Nom : BEDJGUELAL

Prénom : Sadia

Fonction : Responsable Administrative

Téléphone : 04 37 46 18 45

Email : s.bedjguelal@poleformation-sante.fr

Montant de votre versement : € Au profit de l'Ecole : POLE FORMATION SANTE Code UAI de l'Ecole : 0694293S
--

<u>Mode de règlement :</u> <input type="checkbox"/> Virement IBAN : FR76 1780 6008 6962 2206 6776 182 BIC : AGRIFRPP878 <i>RÉFÉRENCE À MENTIONNER DANS LE LIBELLÉ DU VERSEMENT « TA2021</i> <input type="checkbox"/> Chèque n° Tiré sur la banque : A l'ordre du POLE FORMATION SANTE

A l'issue de votre versement, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal libératoire.

Le souhaitez-vous :

Par courrier

Par e-mail